

L'Enfer  
ou  
l'Éternité malheureuse

---

par  
**LE RP. DREXELIUS,**  
de la Compagnie de Jésus  
traduit du latin  
par Le RP. COLOMME, Barnabite.

## CHAPITRE II

### PREMIER SUPPLICE DE L'ENFER : LES TÉNÈBRES.

Les nuits sont bien longues pendant l'hiver dans le climat que j'habite ; mais elles sont très courtes pendant l'été. Cependant il peut arriver qu'une nuit d'été soit pour quelqu'un beaucoup plus longue que celle qui l'est le plus pendant l'hiver. Combien, en effet, la nuit a-t-elle dû être longue pour un homme à qui la tristesse et la terreur ont fait blanchir les cheveux dans l'espace de quelques heures ? C'est cependant ce qui est arrivé plusieurs fois. Des savants nous apprennent qu'on a vu des hommes blanchir dans une seule nuit ; ainsi Didaque Osorius, qui fut renfermé dans la prison d'Ilispal, par ordre du roi d'Espagne. La tristesse lui fit blanchir les cheveux dans l'espace d'une seule nuit, ce qui fit dire à Martial :

*« O nox quam longa es, quæ facis una senem ! »*

On dirait encore mieux, si l'on disait : Ô nuit ! que tu parais longue à un homme que tu forces non pas de vieillir, mais de mourir plus de mille fois ! Or, telle est la nuit de l'enfer, où les damnés meurent plus de mille fois sans pouvoir cesser de vivre. Ô longue nuit, qui parais plus longue qu'une année ! qui parais plus longue qu'un siècle ! Mais ne doit-on pas regarder comme très-longue une nuit qui n'est terminée par aucun jour ; comme infiniment horrible, une nuit formée par les ténèbres éternelles ?

C'est de cette nuit et de ces ténèbres que le Seigneur se sert pour se venger de ses ennemis. Ils n'aperçoivent ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles ; leur nuit est environnée d'un tourbillon de ténèbres ; elle n'est point comptée parmi les jours de l'année,

ni parmi les mois ; elle est formée des ténèbres et des ombres de la mort ; une noire obscurité l'environne et elle est plongée dans l'amertume. Non-seulement les réprouvés ne voient point Dieu ; mais ils seront dans l'impossibilité de le voir durant toute l'éternité, quoiqu'ils aient été créés pour le contempler à jamais : voilà le premier supplice de l'enfer, Les Ténèbres. Nous ferons voir qu'il y en a de deux espèces dans les enfers ; que ces ténèbres, appelées par les théologiens la peine du dam, sont un tourment inexprimable.

I — Il y a deux sortes de ténèbres dans l'enfer. Les unes sont les ténèbres du corps, et elles sont extérieures ; les autres sont intérieures et appartiennent à l'âme.

Les ténèbres du corps surpassent de beaucoup ces ténèbres de l'Égypte, qui étaient si horribles et si épaisses qu'elles étaient palpables. Le feu de l'enfer peut brûler ; mais on ne peut l'apercevoir. Ce que l'auteur de la *Sagesse*<sup>1</sup> a dit des ténèbres de l'Égypte, on peut le dire de celles de l'enfer ; car les réprouvés seront attachés par une chaîne de ténèbres ; ce qui a fait dire à Virgile<sup>2</sup> que les habitants du Tartare sont enfermés dans les ténèbres et dans une prison obscure.

Saint Chrysostome, parlant de ces ténèbres<sup>3</sup>, nous dit que les réprouvés déploreront tous leur malheur. Plongés dans la tristesse la plus profonde, environnés de flammes de toutes parts, ils ne verront que les malheureux compagnons de leurs supplices et une affreuse solitude. Qui peut exprimer les terreurs qu'exciteront en eux les ténèbres répandues sur leurs âmes. Comme le feu de l'enfer n'a pas la propriété de résoudre les corps, il n'a pas non plus celle de se faire apercevoir ; sans cela les ténèbres n'auraient pas lieu. Ainsi, la terreur

---

<sup>1</sup> *Sagesse*, XVII, 2.

<sup>2</sup> *Énéide*, liv. VI.

<sup>3</sup> *Prem. Exhort. à Théod.*

qu'inspirent les ténèbres, le tremblement, la solitude, l'engourdissement des membres peuvent être causés par la seule idée du temps malheureux où l'on se trouve. Mais les ténèbres intérieures, que les théologiens appellent la peine du dam, ou la privation de la vue de Dieu, sont bien plus horribles. Elles sont le plus grand de tous les supplices dont Dieu puisse punir l'âme réprouvée ; car, comme la vision de Dieu est la béatitude elle-même des saints, de même l'impossibilité de voir Dieu est la plus grande peine des réprouvés. C'est de cette impossibilité que provient la profonde tristesse dans laquelle ils se trouvent plongés. Je m'explique par une comparaison sensible.

Un oiseau de proie, un faucon, dont la tête est couverte d'un chaperon qui lui cache les yeux, ne poursuit pas les autres oiseaux. Mais aussitôt qu'on lui a ôté le voile qui lui en dérobait la vue, il les poursuit et s'élance, entraîné par le penchant naturel qu'il a de fondre sur eux. On ne peut le retenir qu'en lui faisant une extrême violence. Il brisera ses liens, et s'il ne peut y réussir, ou il se mordra les pieds, ou il déchirera la main du chasseur qui le retient, tant est violent le penchant que la nature lui a donné pour fondre sur sa proie, d'aussi loin qu'il peut l'apercevoir.

Il en est de même de l'homme ; tandis qu'il est sur la terre, il a sur les yeux un voile épais qui le tient dans les ténèbres. De là vient qu'on ne doit pas être surpris que nous ne sentions pas le désir de voir Dieu, de nous porter sans cesse vers lui, parce que le bandeau que nous avons sur les yeux nous en empêche. Mais, lorsque la mort a fait tomber le voile, l'homme qui se trouve dans l'éternité, jouit de la liberté de voir autour de lui, et il se sentira si entraîné vers Dieu, que son plus grand supplice, son supplice le plus insupportable, sera d'être privé du bonheur de le voir. Mais quel supplice inexprimable d'en être privé durant toute l'éternité ! L'essence de la félicité est de voir Dieu.

Le saint roi David sentait si bien que l'homme ne peut être pleinement heureux au milieu des plaisirs et de la possession de toutes les choses sensibles, qu'il disait à Dieu ; Je serai rassasié lorsque vous m'aurez fait paraître votre gloire<sup>1</sup>. C'est ce qui doit nous faire comprendre que le comble du malheur est d'être privé de la vision de Dieu.

II. — Une perte est d'autant plus grande qu'elle nous prive de plus de bien. C'est une grosse amende que celle qui condamne un homme à payer dix mille pièces d'or. Ce serait bien pis si on était contraint d'en payer vingt ou trente mille. Mais j'en conçois une plus forte encore ; ce serait d'être dépouillé pendant toute la vie de plusieurs millions et de tous les trésors qu'on possède. Tel est le supplice des ténèbres dont nous parlons ; il nous enlève tous les biens imaginables, et ce n'est pas seulement pendant la vie, mais pendant toute l'éternité.

Saint Chrysostome, effrayé de cette pensée, s'en explique ainsi « Quand vous vous représenteriez un homme livré à toutes sortes de tourments, vous ne vous formeriez pas une idée exacte des souffrances de l'âme. Le supplice est, je l'avoue, bien insoutenable ; mais la porte de la claire vision de Dieu l'est bien davantage. Pensez-y bien et souvent, et soyez assuré que mille tortures n'ont rien de comparable à la douleur de se voir privé de la gloire, d'être regardé par Jésus-Christ comme son ennemi, et d'entendre sortir de sa bouche ces paroles effroyables : Je ne vous connais point.

« Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu ». Vous voyez deux supplices auxquels cet arbre est condamné. Le premier c'est d'être coupé, l'autre, c'est d'être jeté au feu. Ce serait, sans doute, une peine plus douce pour cet

---

<sup>1</sup> Ps. XVI, 15.

arbre d'être simplement brûlé, que d'être premièrement arraché, parce que, étant arraché, il n'est plus en état de pousser des branches et des fleurs. Ce serait de même un moindre supplice pour l'homme d'être jeté au feu que d'être privé à jamais de la vision de Dieu.

On voit, pendant la vie, une image imparfaite ou l'ombre de ce châtiment. Ceux qui ont offensé grièvement le Seigneur portent quelquefois cette double peine. Ils trouvent la première dans les douleurs et la tristesse dont ils sont accablés, comme on le vit autrefois dans Antiochus et Hérode, qui, semblables à des cadavres couverts et rongés de vers, furent frappés par le Seigneur de cette cruelle maladie ; tel fut leur premier châtiment. Le second est d'être privé de toute consolation ; en sorte qu'on ne voit en Dieu rien d'agréable et de consolant. Cela peut arriver quelquefois à des hommes très saints, que le Seigneur fait passer par une semblable épreuve. C'est dans cette fâcheuse situation que le saint roi David s'écriait, parlant à Dieu : « Ne me rejetez pas de devant votre face ; ne détournez pas votre face de dessus moi ». Ainsi Dieu permet que les hommes vertueux, comme ceux qui s'abandonnent au vice, soient quelquefois assujettis à cette peine des sens et de la perte de Dieu pendant leur vie, afin de leur faire connaître, quoique imparfaitement, les rigueurs auxquelles sont condamnés, dans les enfers, ceux qui y tombent malheureusement. De même ceux qui y sont précipités éprouvent non-seulement la peine des sens, mais, en outre, celle du dam, qui consiste dans la privation de la vue de Dieu.

III. — Nous perdons la vue de l'Être suprême par le péché mortel ; car, comme nous l'enseigne le Maître de l'école : « quiconque commet un seul péché mortel détourne sa volonté de sa fin dernière, et, dès lors, il mérite d'être privé à jamais de la fin pour laquelle il a été créé. La sentence est déjà portée : « Retirez-vous de moi vous tous qui vous abandonnez à

l'iniquité ». Cette peine est en elle-même une très-grande peine ; mais elle le devient davantage par la faute de l'homme ; je vais le prouver par un exemple.

Un homme aurait pu acquérir de grandes richesses, en se présentant pour recueillir un héritage : mais son indolence l'a empêché de se présenter. Il en est si affligé, quand il n'est plus temps, qu'il est tenté de se déchirer lui-même ; et il arrive quelquefois qu'il se donne une mort violente. C'est ainsi que chaque réprouvé se déchaîne contre lui-même ; « J'aurais pu éviter l'affreux état auquel je suis réduit ; j'avais tous les secours nécessaires ; j'étais appelé ; je l'aurais pu, hélas ! je l'aurais pu ! mais je ne l'ai pas voulu ; je suis privé à jamais du souverain bien, et je ne verrai jamais la lumière, parce que je ne l'ai pas voulu.

Se voir privé d'un si grand bien, et pouvoir se reprocher que c'est par sa faute, ce sera une douleur et un fonds de regrets inexprimables. Et cela n'est pas surprenant ; car, dès que nous ne pouvons pas nous représenter le bonheur du ciel, ni le bonheur de voir Dieu, faut-il être surpris que nous ne puissions point comprendre le malheur d'en être privé. Quand un petit enfant voit mourir son père, il ignore tout ce qu'il perd en le perdant ; c'est pour cela qu'on ne le voit ni gémir, ni fondre en larmes. Il en est de même lorsque nous péchons ; nous ignorons, infortunés que nous sommes, tous les biens que nous perdons.

Tandis que nous vivons sur la terre, nous ne sommes jamais accablés de si grands maux qu'il ne nous soit jamais permis de respirer. D'ailleurs nous ignorons ce que c'est que l'état de l'autre vie ; et c'est ce qui fait qu'il se trouve des hommes qui, semblables à Gilimer, roi des Vandales, ne laissent pas de se réjouir, de temps en temps, au milieu des plus grands malheurs

dont ils sont accablés. Mais on ne s'est jamais réjoui et on ne se réjouira jamais dans l'enfer.

Il y a deux choses à considérer dans le péché mortel, suivant le langage des théologiens : l'Aversion et la Conversion. Celui qui pèche se détourne de Dieu, son créateur ; il se tourne vers la créature. C'est là une double injure faite à Dieu. La première sera punie par la peine du dam, et la seconde par celle des sens ; et quoiqu'on reconnaisse plusieurs sortes de peines, celle du dam l'emporte infiniment sur celle des sens. Un homme que le péché a perdu, et qui ne serait puni que de la peine du dam, serait bien éloigné d'avoir jamais envie de se réjouir. Cette seule peine serait pour lui un supplice effroyable.

L'impie Caïn se plaignait amèrement à Dieu de ce qu'il le chassait, du lieu de sa naissance et qu'il le réduisait à l'affreuse nécessité « de se cacher de devant sa face ». Il conservait cependant, dans ce moment, l'espérance de rentrer en grâce avec lui. Mais que peut-on penser des réprouvés ? Ils sont bannis de la terre et chassés de devant la face du Seigneur, qui les a abandonnés, comme il les en avait souvent menacés ; et il leur a dérobé sa vue à jamais. Ils sont livrés à des maux et à des remords qui les dévorent sans cesse. Mais le plus grand de tous les maux, c'est d'être banni de devant la face de Dieu. Ce malheur, dont David avait souvent demandé à Dieu d'être préservé, leur est arrivé : ils sont rejetés pour ne jamais être à portée de le voir.

Quelle douleur ne serait-ce pas pour un homme qui, sur le point de recevoir l'onction royale, se verrait renfermé dans un cachot destiné aux voleurs ? Voyez Nabuchodonosor<sup>1</sup>, devenu

---

<sup>1</sup> Ce roi des Assyriens et des Babyloniens, fils de Nabopolassar, s'étant rendu maître de toute l'Asie, et ayant pris Jérusalem, emmena Joachim, roi de Juda, captif, l'an 606 avant Jésus-Christ. Il lui rendit ensuite la liberté, mais Joachim s'étant révolté, fut pris de nouveau et mis à mort. Jéchonias,

la terreur de l'univers, tombé du faite de la gloire et réduit à la condition des bêtes, afin que ce méchant roi, qui n'avait pas su se conduire en homme, apprît à se conduire comme les bêtes. Rappelez-vous la chute de Sédécias<sup>1</sup>, chassé du trône et traîné dans une prison, où il est non-seulement dépouillé de tous ses biens, mais privé de la vue ; ce qui a fait dire à Boèce, avec vérité, que la plus grande misère pour lui était de se souvenir qu'il avait été heureux. Il en est de même de tous les réprouvés ; ils seront traînés dans les prisons éternelles, dans un temps où ils auraient pu être élevés à la gloire de la royauté, et jouir de l'exemption de tous maux et de la possession de tous les biens, N'est-ce pas là une très-grande perte ? Mais ce qu'on ne saurait assez dire, assez déplorer, c'est que c'est une perte irréparable.

IV. — Que peut désirer un aveugle, sinon de recouvrer la lumière ? Que peut-il demander à Dieu, sinon de lui rendre la vue ? Si un réprouvé pouvait obtenir quelque grâce, il ne demanderait certainement, de toutes les voluptés du ciel, quo celle de voir Dieu. Il dirait : Je ne demande pas une demeure

---

son fils, qui lui succéda, s'étant révolté comme son père, fut emmené, chargé de chaînes, à Babylone, par Nabuchodonosor, qui pillait les trésors et les vases sacrés du temple. Le Seigneur, après plusieurs avertissements inutiles, transforma Nabuchodonosor en bête, lui donnant toutes les inclinations des animaux. Il fut chassé de son palais, et passa sept ans dans la campagne, vivant connue une hèle farouche. Après que sa pénitence fut finie, il reconnut la puissance et le souverain domaine de Dieu, et remonta sur le trône.

<sup>1</sup> Sédécias, dernier roi de Juda, avait été mis sur le trône par Nabuchodonosor, et s'était révolté contre ce monarque à qui il était redevable de la couronne. Nabuchodonosor se rendit maître de Jérusalem après un long siège, et Sédécias étant tombé entre ses mains, il fit égorger en sa présence ses enfants, puis lui ayant fait crever les yeux, il le fit charger de chaînes et conduire à Babylone, où il mourut en prison, 588 ans avant Jésus-Christ.

agréable ; je consens à rester au milieu des flammes ; je ne désire pas une société plus douce et plus traitable, pourvu que je voie Dieu. Mais c'est une chose à laquelle il ne doit pas s'attendre, puisque aucune loi ne saurait le permettre.

Mais du moins, si cela m'est accordé après mille ans de souffrances ! La loi de la justice s'y oppose. Mais si je l'obtenais après dix mille ans ! La loi de la justice ne le permet pas non plus. Plût à Dieu que je puisse obtenir ce que je demande après cinquante mille ans ! Non, toutes les lois de Dieu s'y opposent. « Ah ! qu'il me soit du moins permis de voir Dieu après cent mille ans ! » Les lois de Dieu s'y opposent également. Si du moins je pouvais espérer être exaucé après avoir souffert cent fois cent mille ans ! C'est une affaire finie ! il est impossible de l'obtenir ; la porte de la grâce n'est plus pour vous, la porte du ciel est fermée pour ne jamais s'ouvrir pour vous. Vous ne verrez jamais Dieu ; plus de lumière pour vous durant toute l'éternité.

« Pensez-y, je vous en conjure, disait saint Chrysostome ; pensons-y et méditons des vérités aussi terribles ! Même au milieu de nos amusements. Si l'homme entreprend tout et ne néglige rien pour parvenir à des honneurs longtemps désirés, ou aux richesses dont son cœur est avide, ou pour obtenir une épouse dont il est épris ; s'il n'épargne ni soins, ni dépenses, et si, étant à la veille de parvenir à ce qu'il désire, il s'en voit frustré par un rival qui l'a prévenu, cela suffit quelquefois pour faire perdre la tête à cet infortuné. Il s'agit pourtant de souffrir sa perte et de dissimuler sa confusion. De cette contrainte naissent souvent la folie et une aveugle fureur ; de là les meurtres et un grand nombre d'autres malheurs.

Mais, comparez cet homme trompé dans son attente avec un réprouvé. Quelle différence ! Le premier peut s'éloigner du théâtre de la disgrâce, parvenir à d'autres honneurs, se choisir

une autre épouse. Mais un réprouvé ne peut ni changer de demeure, ni se dérober au supplice. Il est sans espoir, et Il le sera éternellement. Il est néanmoins contraint de convenir que le Seigneur, rempli de sollicitude, a plusieurs fois et de diverses manières tâché de le ramener dans la voie du salut, et qu'il a refusé de répondre à ces invitations. Il n'ignore pas qu'il n'a été créé, racheté et purifié du péché originel que pour mériter le Ciel, et que mille fois le Seigneur a voulu le ramener à lui. Il viendrait bien maintenant ; il posséderait bien le royaume du ciel, et il jouirait bien à jamais de son Créateur. Mais il est forcé de se dire à lui-même : « C'est par ma faute ; j'ai négligé les moyens de salut ; c'est moi qui me suis précipité dans ces flammes. Quelle douleur ! quelle honte ! quelle aveugle fureur ! quelle immensité de regrets ! C'est ce qui a fait dire au prophète Isaïe « que ces cavernes seront couvertes pour jamais d'épaisses ténèbres ». Les démons eux-mêmes font le même aveu. Ils s'emparent du corps des réprouvés dans le temps où ils tâchent de s'y cacher et ils leur font entendre ces horribles paroles : Ah ! malheureux, vous ne verrez jamais Dieu ! A ces mots les damnés frémissent, deviennent furieux, et prouvent par les contorsions, les mouvements horribles de leurs corps, que rien ne les tourmente plus cruellement que la privation de la vue de Dieu.

V. — Jésus-Christ a fait connaître en peu de mots ce que c'est que cette vision de Dieu, lorsqu'il nous a enseigné qu'elle renferme toute la félicité des anges. Ils voient sans cesse, dit-il, la face de mon Père<sup>1</sup>. Mais, en expliquant la parabole des noces qu'un roi célébrait pour son fils, il dit à la fin que le roi ordonna que celui qui s'était présenté au festin sans être revêtu de la robe nuptiale, fût jeté dans les ténèbres extérieures<sup>2</sup>, ce qui,

---

<sup>1</sup> *Matt.* XVIII, 10 ;

<sup>2</sup> *Ibid.*, XXII, 13.

selon le texte hébreu, signifie une prison très-obscur, ou des ténèbres formidables dont rien n'approche dans l'univers. Sur quoi, saint Augustin dit que cet ordre est donné, afin que celui qui n'a pas voulu se corriger pendant sa vie soit entièrement séparé de Dieu.

Les hommes sont sur la terre quelquefois accablés d'une si grande tristesse, qu'ils ne se sentent portés qu'à pleurer. Les chants les plus harmonieux, les grâces de la beauté la plus ravissante, les attraits de la volupté, rien n'est capable de dissiper leur mélancolie et de les rendre à leur premier enjouement, tant leur esprit se trouve absorbé par la douleur et l'affliction.

L'histoire nous apprend d'un empereur du quinzième siècle, qu'il s'était vu accablé de tant d'afflictions, que ni l'harmonie des voix et des instruments, ni les jeux équestres, ni la beauté et les agréments des lieux où il se trouvait, ni les entretiens les plus agréables, ne purent lui rendre sa gaieté. Tous les moyens qu'on prit pour le réjouir furent inutiles. D'où cela venait-il, ô mon Dieu ? Quel sujet d'instruction cet exemple nous présente-t-il ?

Le voici : Ne voyez-vous pas, mortels, que toutes les choses humaines ne vous offrent qu'un vide immense et une vanité en peinture ? Ne comprenez-vous pas enfin que tout ce qui vous appartient dépend de Dieu seul ? Ainsi tous les plaisirs, sans Dieu, sont incapables de réjouir un esprit que le Seigneur a abandonné à la tristesse. — « J'en suis convaincu, ô mon Dieu ! » et nous en convenons tous car, « quelque triste, quelque affligé que soit un homme, si vous lui permettiez de contempler un instant votre divine face, les sombres nuages de sa mélancolie se dissiperaient aussitôt, ainsi qu'il arrive à un homme réveillé tout à coup au milieu d'un songe affreux qui le plongeait dans la tristesse, et qui, reconnaissant l'imposture et

la vanité de la triste image qui l'affligeait, se réjouit de se trouver dans un palais magnifique, et parmi ses plus chers amis. »

Or, la vision de Dieu est un océan de volupté si immense, que, quand un homme serait au milieu des flammes, il n'en ressentirait aucune douleur, à cause de la joie ineffable de voir Dieu. Passez donc, je vous en conjure, à d'autres pensées, et ayons recours à des sentiments plus élevés ; pour parler comme il faut de cette vision divine, et nous serons en état de conclure que la perte du souverain bien l'emporte infiniment sur toutes les douleurs, sur toute espèce de calamité, sur tous les maux et les supplices imaginables.

VI. — Ces ténèbres, ou la privation de la vue de Dieu, sont le premier tourment des réprouvés. C'est par cette peine que le Seigneur punit l'aveuglement de l'esprit humain. Cet aveuglement est, pendant cette vie, le premier mal, et devient dans l'autre, le dernier des maux. Quiconque est frappé de cet aveuglement est misérable de toutes les manières. Il n'est corrigé ni par les avertissements, ni par les bons exemples, ni par les instructions, ni par les reproches, ni par les discours les plus touchants. C'est que l'aveuglement est une espèce de fureur qui s'empare de l'âme et qui prend un empire absolu sur elle. Un homme dans cet état se précipite partout où il peut vers le mal. Vouloir lui faire connaître les charmes de la tempérance et de la pudeur, c'est comme si l'on entreprenait de faire concevoir à un aveugle la vivacité et la variété des couleurs. — Tels étaient ces deux infâmes vieillards qui attentèrent à la chasteté de Suzanne, et qui furent sur le point de la juger. Leurs sens furent pervertis à la vue de sa beauté, et ils détournèrent leurs yeux, pour ne point voir le ciel, et pour ne se point souvenir de la justice qui devait être la règle du jugement qu'ils allaient prononcer. Ils furent si transportés par une passion criminelle, qui leur fit si bien perdre l'esprit, que des ténèbres

épaisses obscurcissent leur conscience, leur volonté et leur raison ; et, semblables à un homme qui, au milieu d'une nuit obscure, tombant dans un précipice, n'aperçoit rien à quoi il puisse s'accrocher pour retarder sa chute, dès qu'ils commencèrent de s'abandonner au mal, ils se précipitèrent dans le plus grand crime.

Il ne faut donc pas être surpris de voir des hommes se livrer aux plus grands désordres, et jouir néanmoins d'une tranquillité constante. L'obscurité répandue sur leurs âmes les enchaîne. Les premiers vices les ont privés de la clarté du jour, et la nuit criminelle qui suit la privation de la lumière, les laisse dans une affreuse sécurité. Ils perdent l'usage de leurs sens, et ils détournent les yeux pour ne point apercevoir le ciel. Job avait fait un pacte avec ses yeux pour ne point les fixer sur une vierge ; ils font de même un pacte avec les leurs pour ne point voir le ciel, dont la vue pourrait jeter l'effroi dans leurs âmes et leur inspirer l'amour du bien.

Voilà le propre d'une âme remplie de souillures et environnée de ténèbres. Il est donc juste qu'elle soit punie de la peine du dam. Vous n'avez point voulu voir Dieu dans le temps ; vous ne le verrez point dans l'éternité. C'est pourquoi le prophète Jérémie nous fait cette exhortation si intéressante : « Rendez gloire au Seigneur, avant que les ténèbres vous surprennent<sup>1</sup> ».

Saint Chrysostome nous donne une très-belle règle de la philosophie chrétienne, qu'on peut appliquer à toutes les choses de cette manière : « Ceci est bien doux, à la vérité ; mais cela n'est pas durable. Il est bien agréable de goûter des mets exquis et d'avoir soin de son corps ; mais ce plaisir est bien court. Il est bien satisfaisant de se donner du bon temps ; mais le

---

<sup>1</sup> *Jérém.*, XIII, 16.